

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 11 OCT 2017

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 1175934 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves sportives du concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Eaux et Forêts/Femmes, session 2017.

Ce sont :

#### INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS/FEMMES

#### ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BALBONE ABSETA	35012	B4885007	25/12/93
2	COMPAORE GLORIA	00007	B1460615	10/11/89
3	OUEDRAOGO ZOURATA	00004	B4116486	12/09/91
4	SAMA ISABELLE WENDINDA	00026	B2974819	30/05/90
5	TAPSOBA WENDLASSIDA BENJAMINE	00056	B2932014	07/01/93
6	TIAHO MAMAGNIHI	35005	B3086851	24/02/92
7	TRAORE OROKIA	35011	B1187259	07/11/88
8	YAGO ABIBA	00065	B4648262	17/03/89

Arrêté la présente liste à 8 admissibles.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou à partir du jeudi 26 octobre 2017 à 06 heures au Camp Général Aboubacar Sangoulé Lamizana sis à Goun

Elles devront se présenter à jeun munis de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servie au dépôt du dossier de candidature et du récépissé d'inscription.

**INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS/FEMMES**

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**Souleymane LENGANE**